

A

(N° 139.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 20 JANVIER 1842.

NATURALISATION ORDINAIRE.

*RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la requête du sieur Jean Moeller.*

MESSIEURS,

Par pétition en date du 18 janvier 1840, le sieur Jean Moeller, professeur à l'université catholique de Louvain, demande la naturalisation ordinaire.

Il est né à Munster, en Westphalie (Prusse), le 1^{er} août 1806; il s'est fixé à Malines, siège primitif de l'université catholique, en 1834, et il est allé habiter Louvain en novembre 1835, lorsque cet établissement y a été transféré.

Il résulte des renseignements recueillis, que le pétitionnaire a plusieurs enfants, dont quatre sont nés en Belgique, qu'il est franchement attaché à nos institutions, que ses antécédents sont honorables, et qu'il est considéré comme un homme d'une grande érudition.

Les autorités estiment que sa demande mérite, sous tous les rapports, d'être favorablement accueillie.

Le Rapporteur,

HENOT.

Le Président,

DU BUS AÎNÉ.
